

Commune : TREGUNC (293)	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Section : ZA Feuille(s) : Qualité du plan : Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/500 Date de l'édition : 31/12/2014 Support numérique : -----
Numéro d'ordre du document d'arpentage : 3304 L Document vérifié et numéroté le 31/12/2014 A CDIF QUIMPER Par JC LAZENNEC Géomètre cadastre des Finances Publiques Signé		<p style="text-align: center;">CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)</p> <p>Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-joints (3) a été établi (1) :</p> <p>A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau, B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----.</p> <p>Les propriétaires devant avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente mise 6463.</p> <p>A -----, le -----</p>
Centre des Impôts foncier de : QUIMPER 1, avenue du Braden 29196 QUIMPER CEDEX Téléphone : 02 98 10 33 50 Fax : 02 98 84 36 94 cdif.quimper@dgif.finances.gouv.fr		

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

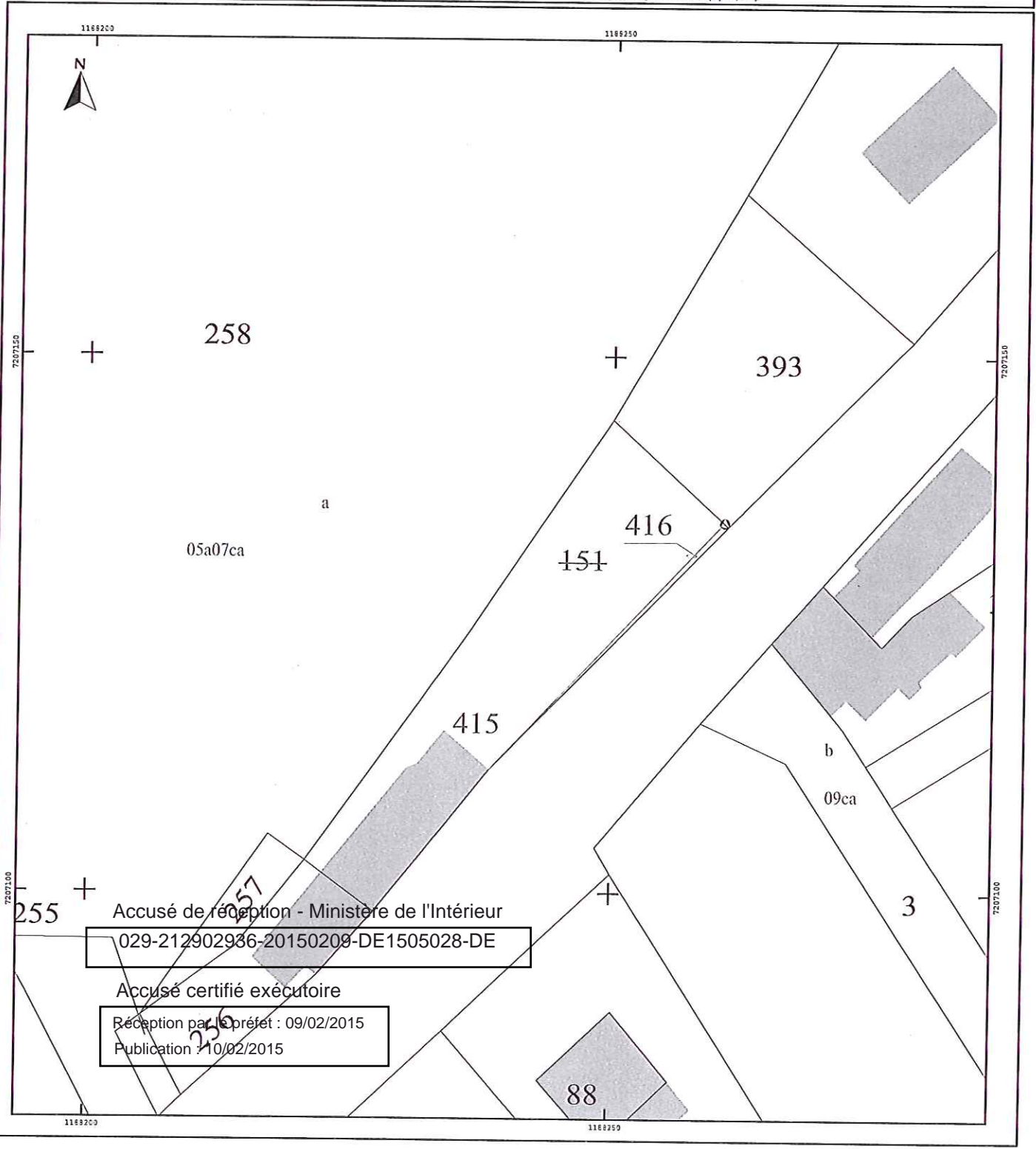
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-joints (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----.

Les propriétaires devant avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente mise 6463.

A -----, le -----

(1) Payer les mentions inutilisées. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité propriétaire, etc...)



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
029-212902936-20150208-DE1505028-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/02/2015
Publication : 10/02/2015